



2023

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

neergelegd/ontvangen op

12 JULI 2023

ter griffie van de Nederlandstalige
ondernemingsrechtbank Brussel

Grefte

Réservé
au
Moniteur
belge



23094252

N° d'entreprise : 0646 784 617

Nom

(en entier) : LUMINUS WIND TOGETHER

(en abrégé) :

Forme légale Société coopérative

Adresse complète du siège Boulevard du Roi Albert II 7 - 1210 Saint-Josse-ten-Noode

Objet de l'acte : Démission et nomination d'administrateurs

Extraits du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 5 juin 2023 : "(...)"

8. Démission – nomination d'administrateurs

L'assemblée générale a pris acte de la démission de Madame Ingrid Renson et Madame Mieke Vavedin, avec effet immédiat après cette assemblée, en tant qu'administrateur de classe A.

Sur proposition de l'actionnaire de classe A, l'assemblée générale a nommé Madame Valérie Wampach et Madame Lieselot De Meyere comme administrateur de classe A à partir de ce jour.

Madame Valérie Wampach et Madame Lieselot De Meyere ont accepté ce mandat.

L'assemblée générale a également pris acte de la démission de Monsieur Wouter Bollaert, avec effet immédiat après cette assemblée, en tant qu'administrateur de classe B.

(...)

L'assemblée générale a nommé Monsieur Yorick Philippette comme administrateur de classe B à partir de ce jour.

Monsieur Yorick Philippette a accepté ce mandat.

Les mandats d'administrateur de catégorie A et B ne sont pas rémunérés.

Sur la base de l'article 2:54 du Code des sociétés et des associations, les nouveaux administrateurs de catégorie A et B font individuellement élection de domicile au siège social de la société.

L'assemblée générale donne procuration à Véronique Vansteelandt, Jan van Peteghem, Christian Robin, Heidi Heleven (du service juridique de Luminus) ainsi qu'à Paul Soens et Alexandre Saussez (du cabinet d'avocats Tilia Law), agissant individuellement et avec faculté de subdélégation, pour procéder à la publication de la décision précitée aux Annexes du Moniteur belge ainsi qu'aux modifications éventuelles à la Banque-Carrefour des Entreprises.

Alexandre Saussez
Mandataire

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 24/07/2023 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B

Au recto

Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso

Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »)